INTER BIO CORSE

Association à vocation interprofessionnelle
de l'agriculture biologique corse

OBSERVATOIRE DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE *Corse*

Inter Bio Corse

L'agriculture biologique Corse

Productions végétales bio

Productions animales bio

Transformateurs, distributeurs bio

Données 2019

SOMMAIRE

INTRODUCTION p.2

INTERBIO CORSE p.3|4

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE p.5

- L'agriculture biologique en France p.5
- L'agriculture biologique en Corse p.6|8

LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES BIO p.9

- La viticulture p.9
- Le maraîchage p.10
- Les PPAM *(Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales)* p.11
- Les agrumes p.12
- Les fruits secs p.13
- L'arboriculture diversifiée p.14
- Les grandes cultures p.15
- Les fourrages et surfaces liés à l'élevage p.16

LES PRODUCTIONS ANIMALES BIO p.17

- Les bovins viande p.17
- Les ovins p.18
- Les caprins p.19
- Les porcins p.20
- Les volailles p.21
- L'apiculture p.22

LES TRANSFORMATEURS ET DISTRIBUTEURS p.23

Inter Bio Corse

INTRODUCTION

Qu'est ce qu'un Observatoire ?

L'observatoire Régional de l'Agriculture Biologique est un document présentant **les chiffres de l'agriculture biologique (AB) de la région Corse** et des circuits de commercialisation des producteurs bio. Il sera amené à évoluer selon les besoins de terrain au cours des années à venir.

Pourquoi un Observatoire de l'Agriculture Biologique ?

La maîtrise de l'information est indispensable dans l'optique d'**accompagner le développement de la filière biologique corse**. En effet, sans connaissance de la structure de l'offre et de la demande, des agriculteurs, des exploitations, du territoire, du marché et de leurs perspectives d'évolutions, comment faire émerger des priorités ou repérer des dysfonctionnements et agir en conséquence ? Et comment orienter les choix de développement des opérateurs de la filière ?

A quoi sert il ?

Le rôle de l'Observatoire est de **centraliser, traiter, valoriser et diffuser auprès des publics concernés toute l'information relative à la filière biologique.** Il permet d'apporter des éléments objectifs et quantifiés pour mener une réflexion technique, économique et prospective, et ainsi constituer un outil d'aide à la décision pour le développement de la filière.

Plus précisément, l'Observatoire a comme objectifs :

- d'orienter les opérateurs la filière AB en leur mettant à disposition des informations sur les marchés, les prix, les coûts, les réseaux de commercialisation à prospecter.
- d'orienter les actions nécessaires au développement de la filière , en constituant un outil d'aide à la décision permettant d'identifier les freins et leviers du développement dans chaque filière pour piloter l'action de la structure, au niveau stratégique (plans de développement pluriannuels) et au niveau opérationnel (projets découlant des plans de développement).
- de communiquer sur les bénéfices de l'agriculture biologique auprès du grand public, tant sur les aspects environnementaux que sociaux et économiques.

Qu'est ce qu'INTER BIO CORSE ?

Inter Bio Corse est l'association à vocation interprofessionnelle de la filière biologique corse qui regroupe l'ensemble des opérateurs de la filière bio de l'amont (producteurs), à l'aval (transformateurs, distributeurs). Inter Bio Corse s'est fixé comme objectif de mettre en place l'Observatoire de la filière biologique régionale.

Méthodologie

L'Observatoire Régional de l'Agriculture Biologique Corse s'appuie sur plusieurs sources de données :

- Les informations préalablement récoltées par tous les agents d'Inter Bio Corse auprès des agriculteurs.
- Les certificats bios de certaines exploitations.
- Les chiffres clés de l'agriculture biologique issus des données 2019 de l'Agence bio.
- Les données du Service Régional d'Information Statistique et Economique de la Direction Régionale (SRISE) des derniers recensements Agreste de 2010.
- Les chiffres clés de l'agriculture corse de 2020 (Chambre régionale d'Agriculture de Corse, l'Office de Développement Agricole de Corse, le Service Régional d'Information Statistique et Economique de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Alimentation et de la Foret de Corse).

Inter Bio Corse

INTER BIO CORSE

L'INTER BIO CORSE est le seul organisme de développement de l'agriculture biologique en Corse. L'association est implantée au cœur de la côte orientale sur le pôle agronomique de San Giulianu, Corsic'Agropôle dont elle est « membre fondateur ».

Elle fait partie du réseau de la Fédération Nationale des Agriculteurs Biologiques (FNAB), de l'Institut Technique de l'Agriculture Biologique (ITAB). Sa gouvernance est assurée par deux collèges à parité, celui des producteurs (l'amont) et celui des distributeurs et transformateurs (l'aval).

Les missions

Organiser et accompagner le développement de l'agriculture biologique en Corse, notamment par la mise en œuvre d'actions communes entre ses adhérents.

Impulser, accompagner et coordonner les projets en relation avec le développement de l'agriculture biologique de l'ensemble de la filière de l'amont à l'aval.

Bureaux d'Inter Bio Corse au sein de Corsic'Agropôle à San Giulianu

Les actions

Connaître l'offre, la demande, les marchés, la réglementation et leur évolution.

Soutenir et développer une production bio de qualité, sensibiliser des producteurs conventionnels, inciter des jeunes agriculteurs à s'installer en bio, favoriser les échanges entre agriculteurs, assurer l'accompagnement administratif et technique notamment des démarches de conversion, développer les techniques de gestion des ravageurs, de gestion sanitaire des productions biologiques, le développement de techniques agronomiques plus efficientes et innovantes.

Structurer les filières biologiques amont/aval : des commandes groupées, des commissions de travail – par filière ou thématiques - afin de faire émerger des projets structurants, l'édition d'une mercuriale des prix...

Communiquer et promouvoir les produits biologiques régionaux, conquérir de nouveaux marchés, via des actions de promotion présentes sur tous les circuits de distribution en favorisant les circuits courts et la distribution locale, accompagner et stimuler les débouchés sur le marché hexagonal et international.

Les partenaires d'Inter Bio Corse

Afin de remplir ses missions, l'association est l'interlocuteur des pouvoirs publics et passe avec ses partenaires toute convention nécessaire à l'exécution de son programme d'action.

Les ressources de l'association sont :

- les cotisations des membres,
- les prestations de services auprès des agriculteurs, pour des tiers (collectivités, organismes professionnels...)
- les prestations de formation
- les aides publiques de nos partenaires : la Collectivité Territoriale de Corse, l'Odarc, la DRAAF , France AgriMer ...et tous ceux qui ont décidé de soutenir notre action en lui donnant les moyens nécessaires.

Inter Bio Corse

Vous pouvez aussi soutenir notre action, nous aider à agir pour le développement de l'agriculture biologique en Corse.

ADHÉRER à INTER BIO CORSE

Vous pouvez adhérer en ligne sur notre site internet interbiocorse.org ou par courrier en téléchargeant le bulletin d'adhésion que vous trouverez également sur notre site et en le retournant à Inter Bio Corse - Corsic'Agropole - 20230 San Giuliano

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

L'agriculture biologique en **France** en 2019

Depuis 2016, les surfaces agricoles bios sont en constantes augmentation.
En 2019, la France gagne encore du terrain.

Il s'agit de 8,5 % de la Surface Agricole Utile en France.

Les producteurs, distributeurs et transformateurs augmentent également, avec 24 % de plus qu'en 2018, ce sont les distributeurs qui évoluent le plus rapidement.

Surfaces bio *(en millions d'habitants)*

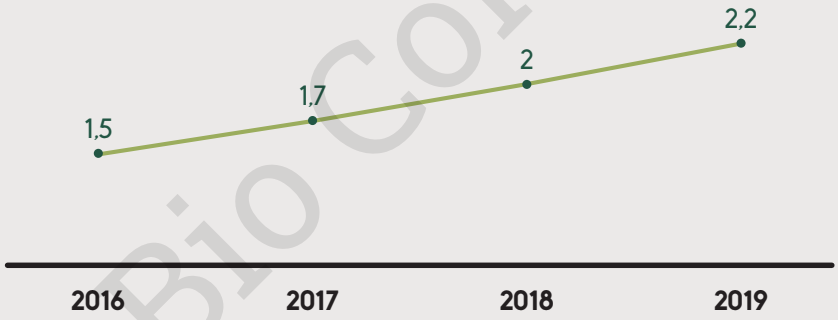

8,5 % de la SAU

Inter Bio Corse

PRODUCTEURS	TRANSFORMATEURS	DISTRIBUTEURS
47 196	19 311	8 813
+ 13 % depuis 2018	+ 16 % depuis 2018	+ 24 % depuis 2018

L'agriculture biologique en Corse en 2019

Les exploitations

En Corse, l'agriculture biologique continue de se développer avec 72 exploitations de plus inscrites en bio en 2019, soit une augmentation de 15,8 % par rapport à 2018.
La Haute-Corse reste en tête des exploitations bio avec 171 de plus qu'en Corse du Sud.

529 exploitations

+ 15,8 % depuis 2018

2B : 350 exploitations

2A : 179 exploitations

Les exploitations bio représentent environ **18 %** des exploitations corses

Évolution du nombre d'exploitations bio et en conversion

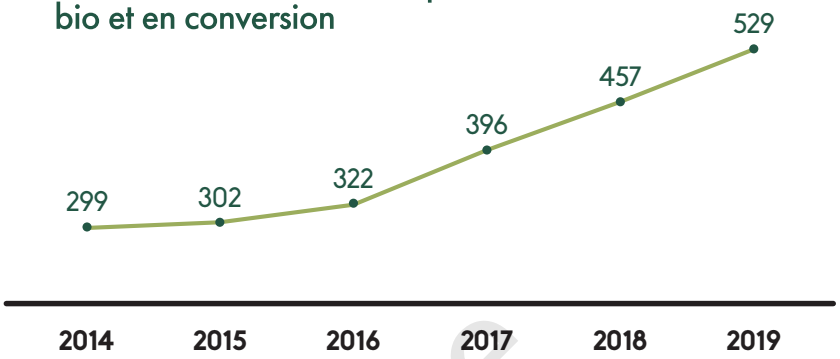

Répartition des exploitations bio selon leur production principale *(source : agence bio)*

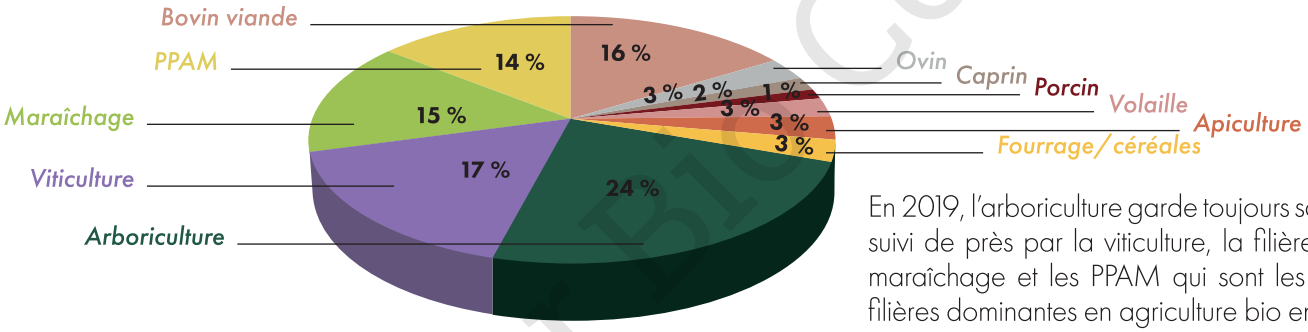

En 2019, l'arboriculture garde toujours sa 1ère place, suivi de près par la viticulture, la filière bovine, le maraîchage et les PPAM qui sont les principales filières dominantes en agriculture bio en Corse.

Poids des exploitations bio dans chaque filière *(source : agence bio)*

Les exploitations de plantes aromatiques sont de loin les mieux représentées en bio, 93 % contre 29 % pour les agrumes, puis le reste des filières.

Les filières élevages arrivent en dernière position et sont les moins bien représentées en agriculture bio.

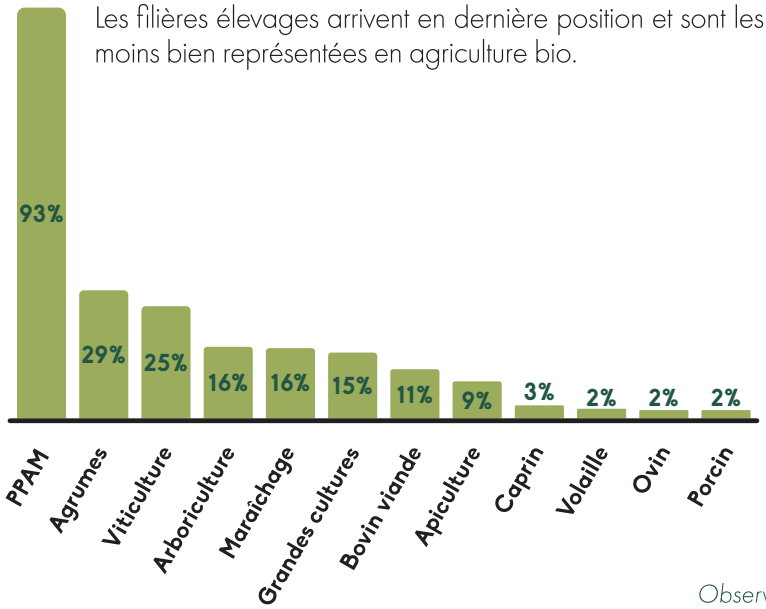

Répartition des exploitations bio et en conversion par commune *(source : agence bio)*

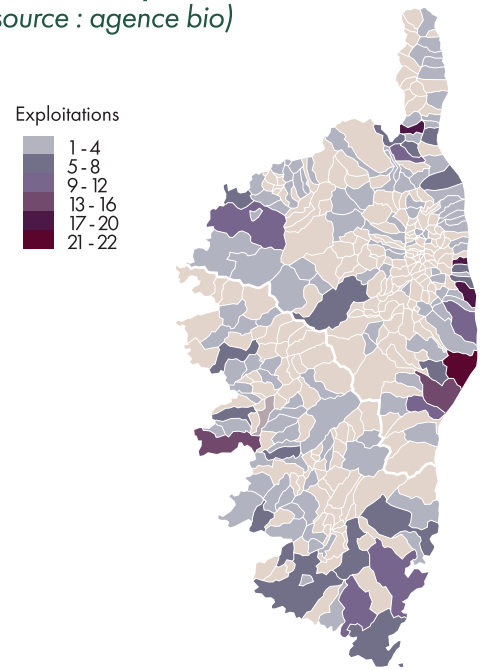

Interne Corse

Les surfaces

La Corse reste la 3ème région française, on compte pas moins de 28 347 ha dédiés à l'agriculture bio en Corse, c'est 3 746 ha de plus qu'en 2018.

Évolution des surfaces bio *(source : agence bio)*

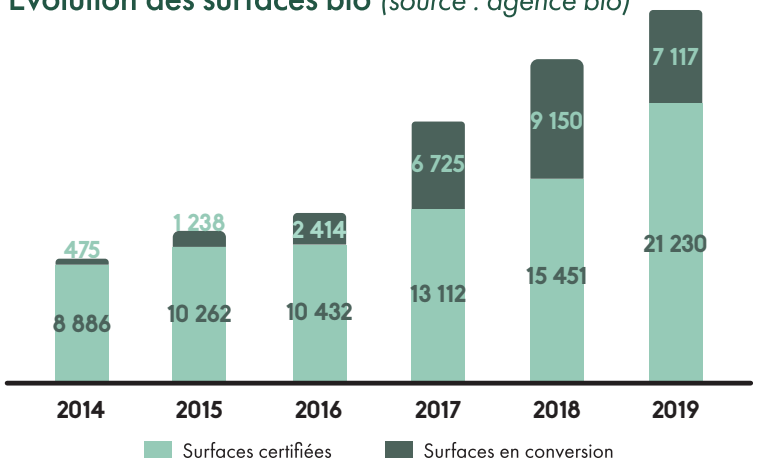

3ème région française
28 347 Ha (bio et conversion) **après la PACA et l'Occitanie**

2B : 14 014 Ha

2A : 14 333 Ha

Les surfaces certifiées AB représentent **15.8 %** des surfaces agricoles corses

Assolement de la SAU bio en Corse, en hectares *(source : agence bio)*

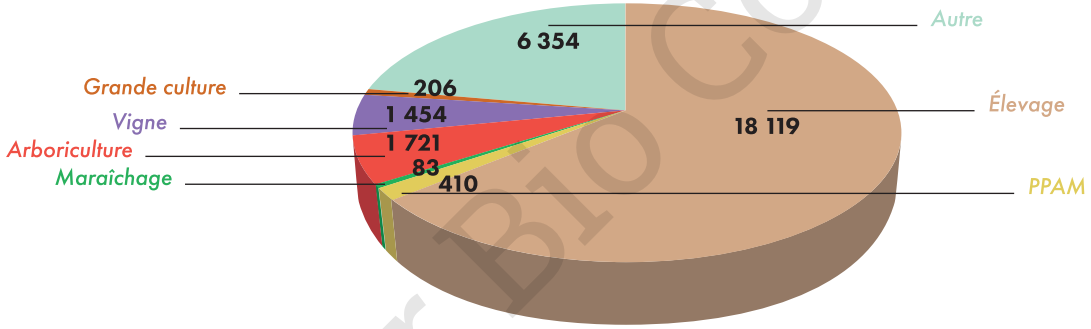

Comme en 2018, les surfaces liées à l'élevage sont toujours en large dominance en 2019, l'arboriculture et la vigne restent toujours en bonne position.

Répartition des surfaces bio et en conversion par commune *(source : agence bio)*

La Haute-Corse possède le plus d'exploitations (350 contre 179 dans le sud), les surfaces sont quand à elles reparties de façon assez équitable.
La Haute-Corse possède 14 014 hectares de sol convertis en bio, et la Corse du Sud 14 333 hectares.

Il y a donc 350 exploitations pour 14 014 hectares dans le nord tandis qu'on compte 179 exploitations dans le sud mais pour 14 333 ha, les exploitations sont donc plus importante en terme de taille en Corse du Sud.

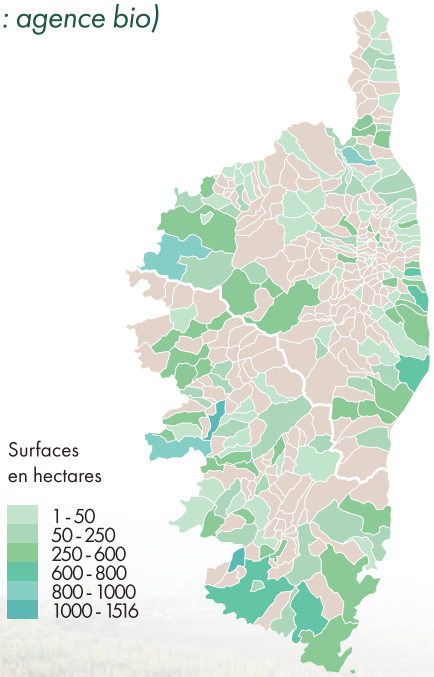

Inter Bio Corse

Les conversions

Malgré la baisse du nombre de producteurs engagés en 2018, l'année 2019 est marquée par une nouvelle augmentation avec 17 producteurs de plus.

Évolution du nombre d'exploitations bio engagées par année

(Source : Agence Bio)

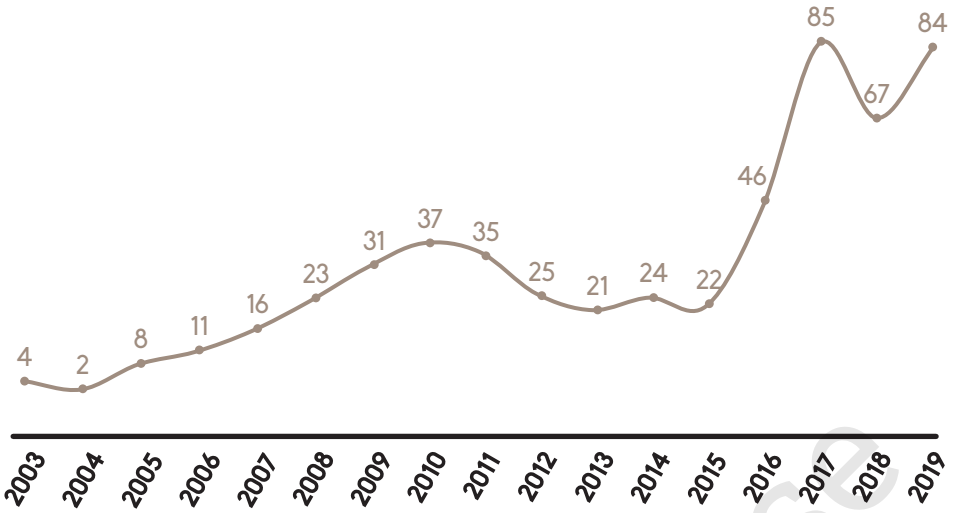

Répartition des exploitations engagées en AB en 2019 selon l'orientation principale

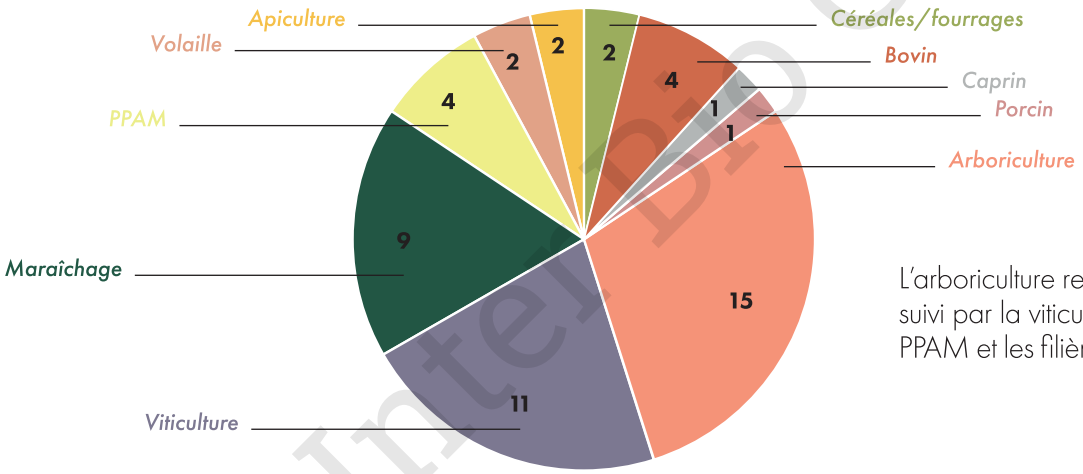

L'arboriculture reste la filière dominante, toujours suivi par la viticulture et le maraîchage. La filière PPAM et les filières élevages restent stables.

Ratio conversions / arrêts de certification *(Source : Agence Bio)*

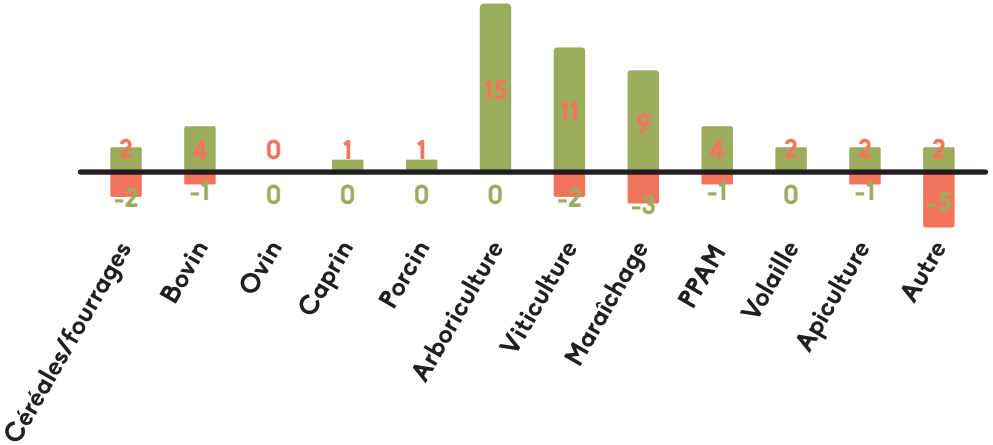

Il y a toujours plus de conversions que d'arrêts, 53 conversions contre 15 arrêts.

Conversions Arrêts

Inter Bio Corse

VITICULTURE

93
VITICULTEURS

25 %
DU VIGNOBLE CORSE
SAU bio/ SAU totale

1 698
HECTARES

+ 243, 5 HA /2018
(+ 17 %)

La filière viticulture biologique ne cesse de d'évoluer d'année en année.

La croissance est encore plus marquée depuis 2017, avec 34 viticulteurs en plus.

En 2019, il y a 93 viticulteurs bio pour 1 698 ha. C'est 243,5 ha de plus qu'en 2018, soit une augmentation de 17 %.

Les viticulteurs sont situés principalement en Haute-Corse, où ils sont 63 avec 1 194 ha contre 30 installés en Corse du Sud avec 504 ha.

Parmi les 1 698 Ha de vigne de Corse, 8 ha sont destinés à la production de raisin de table, le reste est transformé en vin.

Évolution des surfaces bio par année

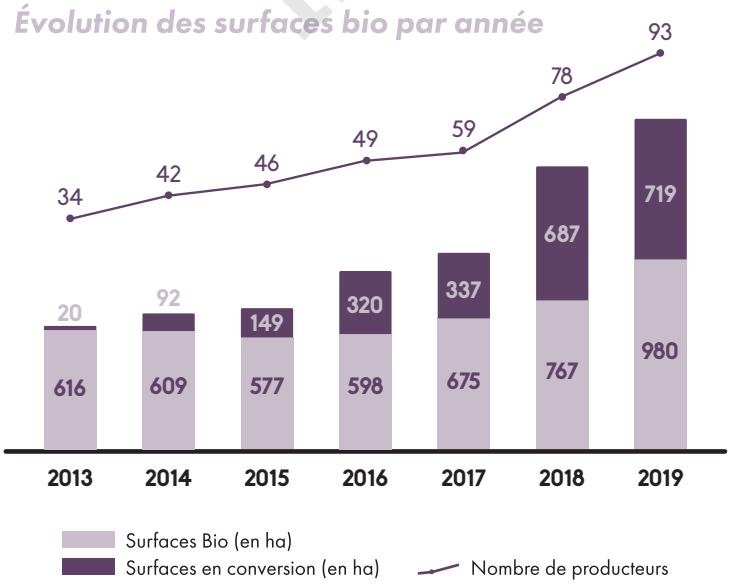

Carte du nombre d'exploitations par commune

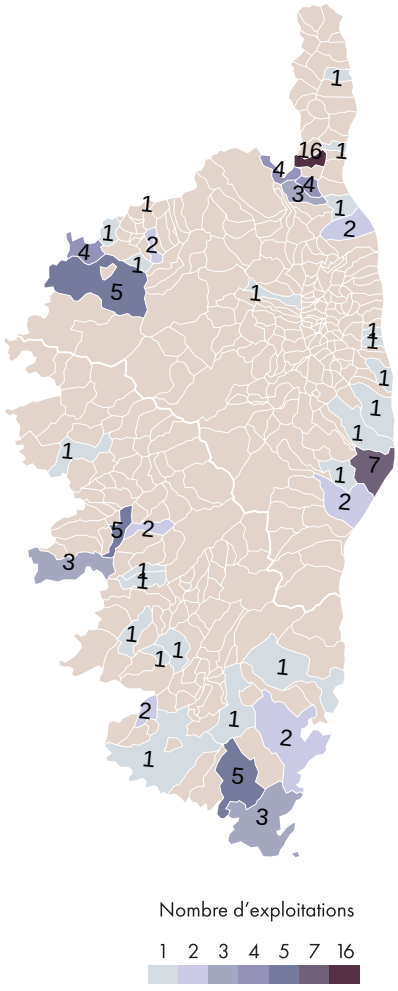

Inter Bio Corse

MARAÎCHAGE

84
MARAÎCHERS

16 %
DU MARAÎCHAGE CORSE
SAU bio/ SAU totale

106
HECTARES

+ 23 HA /2018
(+ 28 %)

Si les années 2013/2015 avaient marqué la filière par un ralentissement, depuis 2016 c'est le chemin inverse qui a été pris.

En 2019, 10 maraîchers se rajoutent, soit 28 % de plus qu'en 2018.

Les maraîchers s'installent généralement directement en AB sans passer par une période de conversion.
La filière maraîchage bio est caractérisée en grande majorité par des exploitations familiales de petites tailles valorisant leur production exclusivement en circuit court.
La filière maraîchage bio est une filière très dynamique notamment en Corse du Sud où l'on dénombre plus d'installation qu'en Haute Corse.

Interbio Corse

Évolution des surfaces bio par année

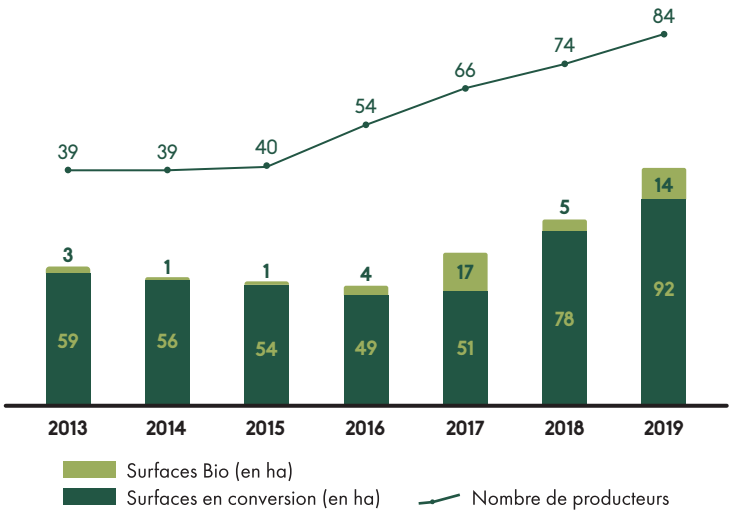

Carte du nombre d'exploitations par commune

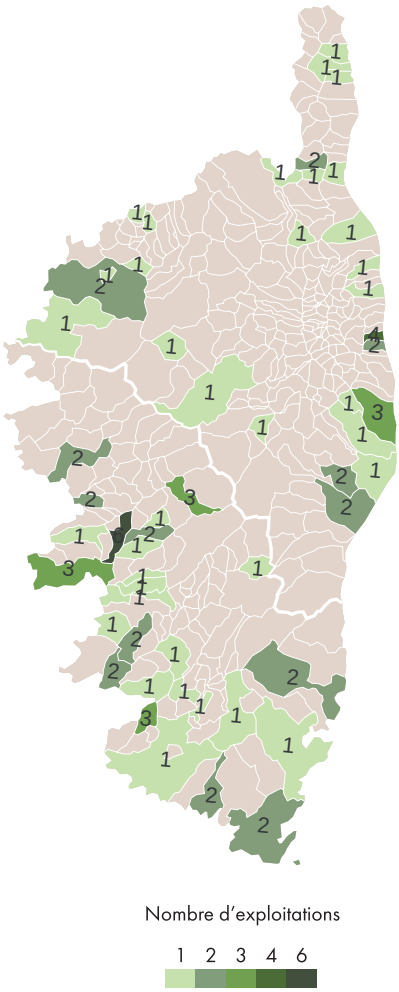

PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES

80
PRODUCTEURS

93 %
DES PPAM DE CORSE
SAU bio/ SAU totale

476
HECTARES

+ 67 HA /2018
(+ 16 %)

Les Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales bio sont en constante augmentation depuis 2015, elles repésentent 93 % des surfaces en PPAM en Corse.
En 2019, on dénombre 14 nouveaux producteurs avec 67 ha de plus qu'en 2018.
53 producteurs sont installés en Haute-Corse, contre 27 en Corse du Sud.

L'immortelle domine de loin les autres plantations aromatiques, 466 ha contre 11 ha pour les autres espèces.

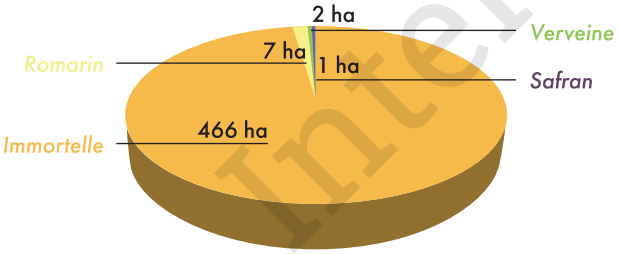

Évolution des surfaces bio par année

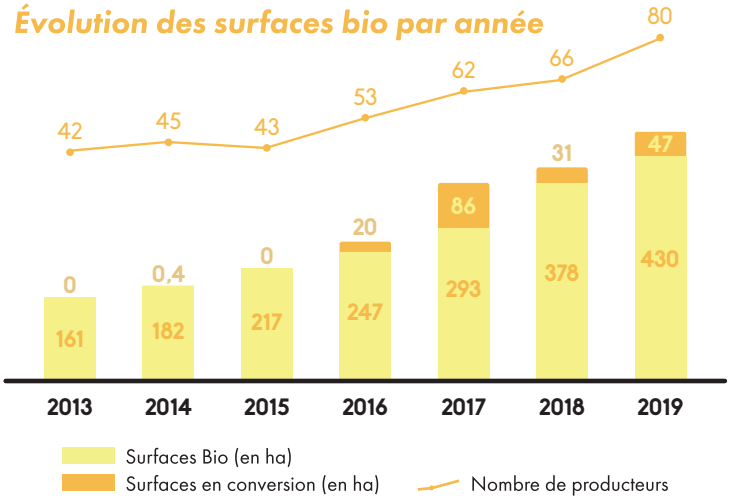

Carte du nombre d'exploitations par commune

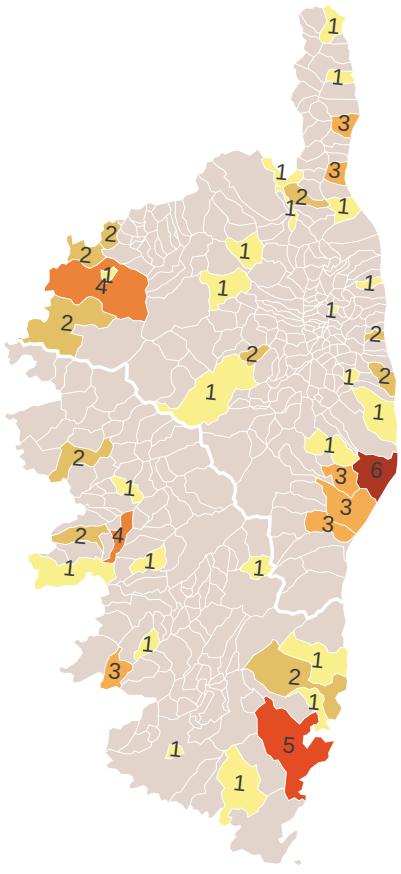

Inter Bio Corse

AGRUMES

71
PRODUCTEURS

29 %
DES AGRUMES DE CORSE
SAU bio/ SAU totale

463
HECTARES

+ 153 HA /2018
(+ 49 %)

Depuis 2015, l'agrumiculture est en nette évolution, avec 71 producteurs en 2019, 18 de plus qu'en 2018, ainsi qu'une augmentation de 49 % pour ce qui est de la surface bio.

Les clémentines (167 ha) et les pomelos (87 ha) sont les mieux représentés, il s'agit d'agrumes sous IGP.

Les exploitations sont principalement situées en Haute-Corse (63) avec une surface de 410 ha, et plus précisemment en Plaine Orientale.

L'agrumiculture est faiblement représentée en Corse du Sud.

Carte du nombre d'exploitations par commune

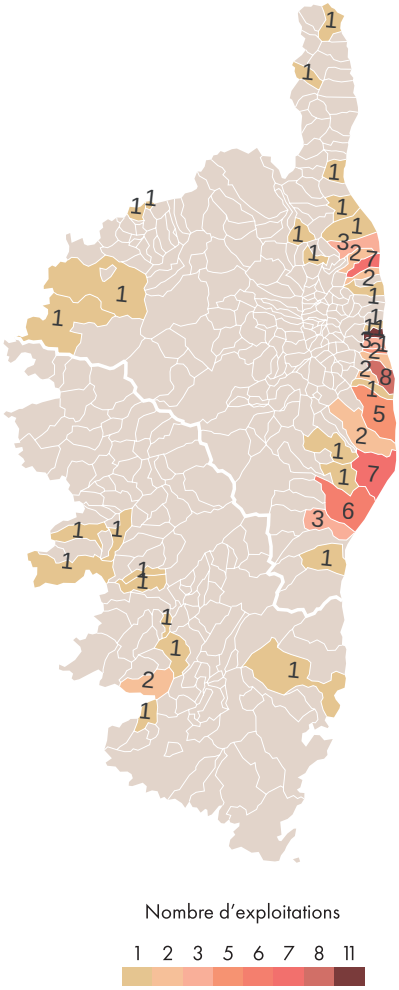

Évolution des surfaces bio par année

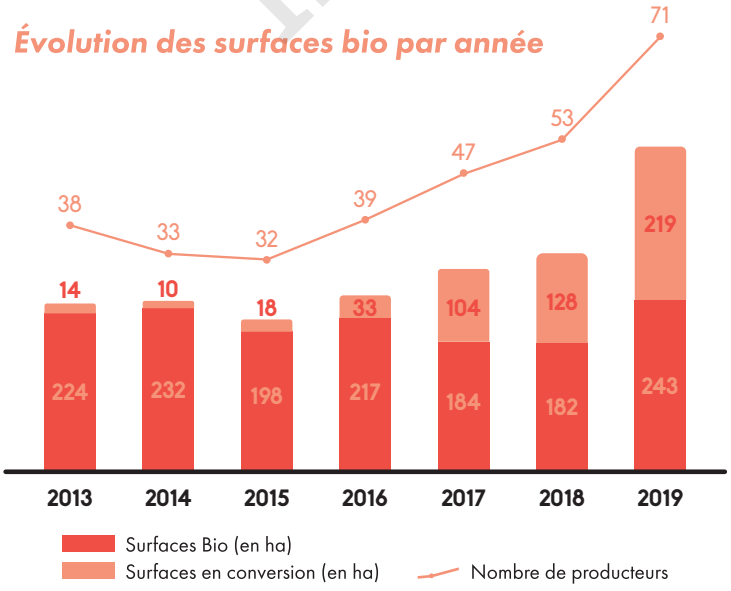

Inter Bio Corse

FRUITS SECS

91
PRODUCTEURS

57 %
DES FRUITS SECS CORSES
SAU bio/ SAU totale

1 046
HECTARES

+ 15 HA /2018
(+ 23 %)

La filière fruits secs a été l'une des premières filières à s'engager en AB dans les années 90 avec la filière clémentine. Depuis les années 2010, la filière connait un faible développement mais cependant régulier.
On compte 14 producteurs de plus en 2019, dont 74 en Haute-Corse et 17 en Corse du Sud.

La culture principale reste celle des châtaigniers et domine largement le reste avec 918 ha contre 128 ha pour les amandes, et noisettes confondues.

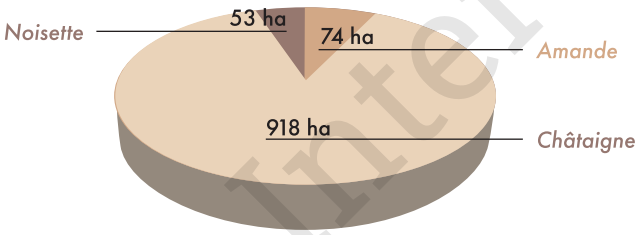

Évolution des surfaces bio par année

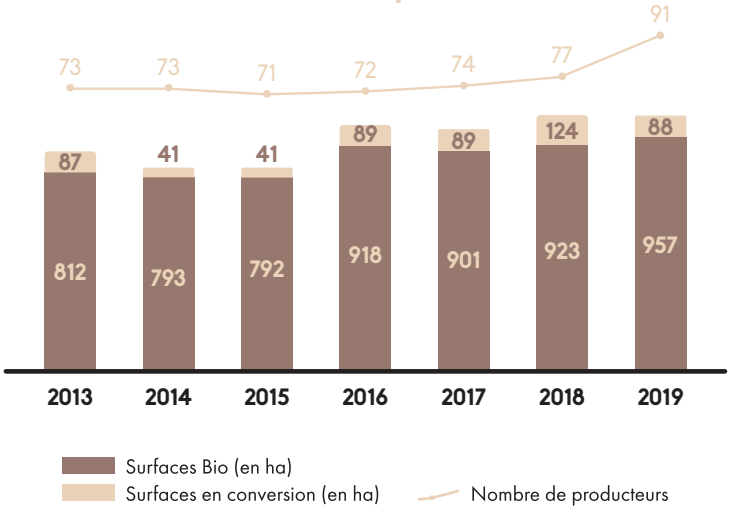

Carte du nombre d'exploitations par commune

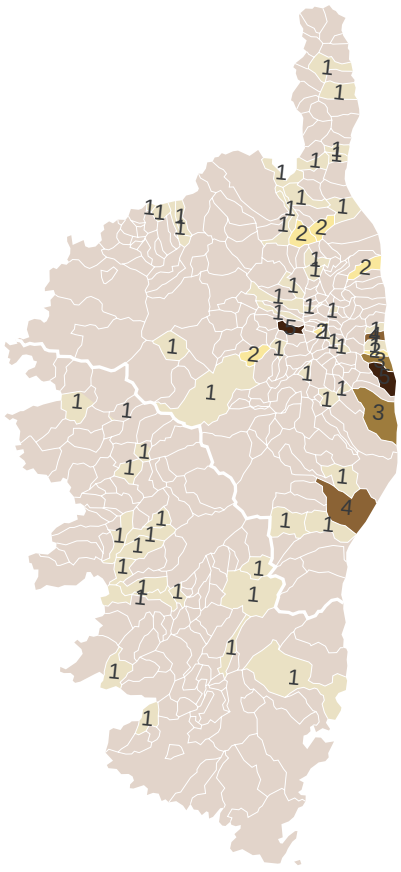

Inter Bio Corse

ARBORICULTURE DIVERSIFIÉE

157
PRODUCTEURS

16 %
DE L'ARBORICULTURE CORSE
SAU bio/ SAU totale

469
HECTARES

+ 105 HA /2018
(+ 29 %)

L'arboriculture diversifiée concerne principalement l'oléiculture qui domine largement, suivie par les kiwis, figues, pommes/poires et fruits à noyaux.

On compte 157 producteurs en 2019, soit 12 de plus qu'en 2018.

Les productions sont situées principalement en Haute-Corse avec 97 producteurs pour 326 ha, contre 60 producteurs dans le sud avec 143 ha.

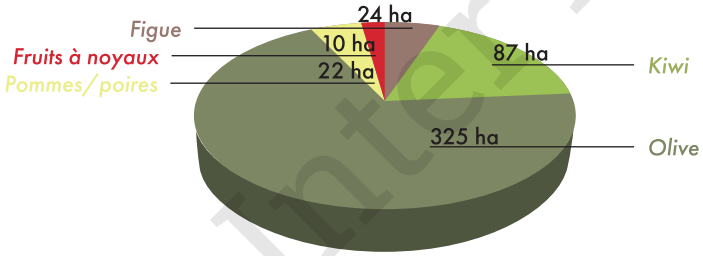

Évolution des surfaces bio par année

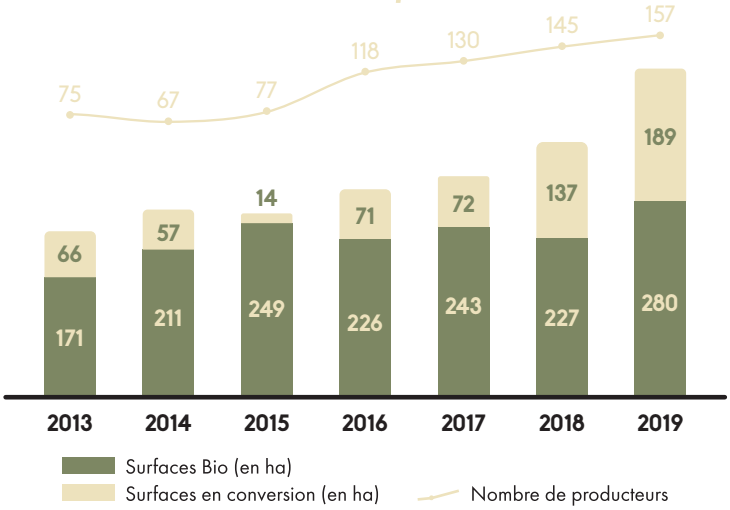

Carte du nombre d'exploitations par commune

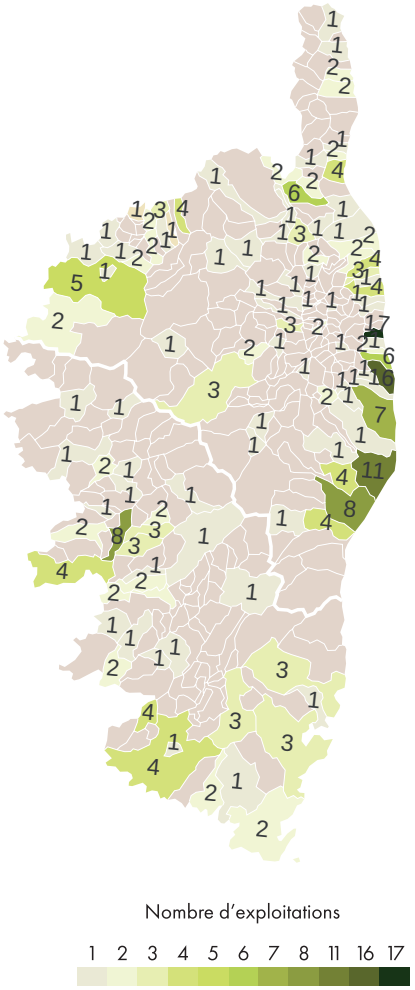

Inter Bio Corse

GRANDES CULTURES

16
PRODUCTEURS

15 %
DES GRANDES CULTURES CORSES
SAU bio/ SAU totale

214
HECTARES

+ 9 HA /2018
(+ 4 %)

Si depuis 2018 il n'y a pas eu de nouvelle installation, la surface a légèrement augmenté de 9 % passant de 206 ha à 214 ha.

Les exploitations sont réparties de façon équilibrée sur l'île, 7 en Corse du Sud et 9 en Haute-Corse.

Sur une année, les agriculteurs alternent plusieurs céréales, en particulier le triticale, le blé et le sorgho.

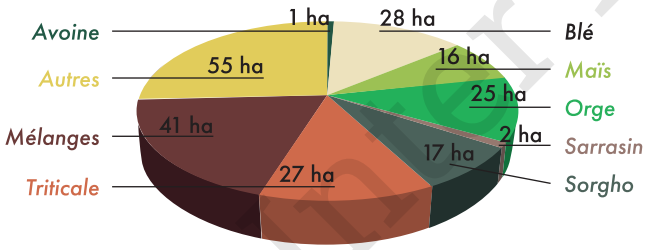

Évolution des surfaces bio par année

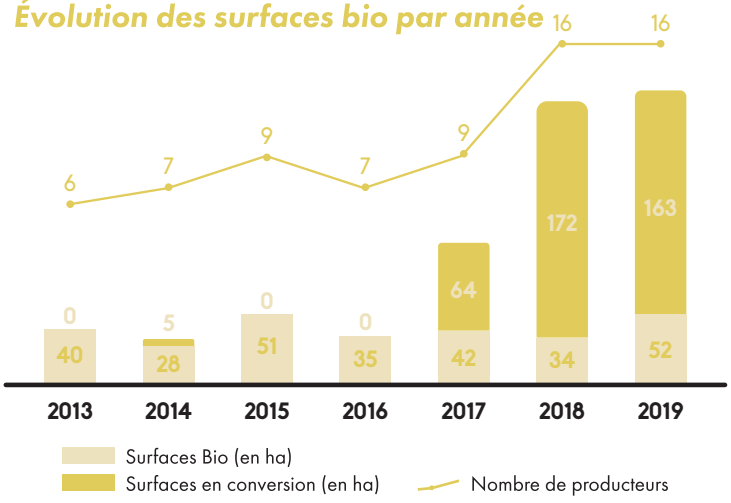

Carte du nombre d'exploitations par commune

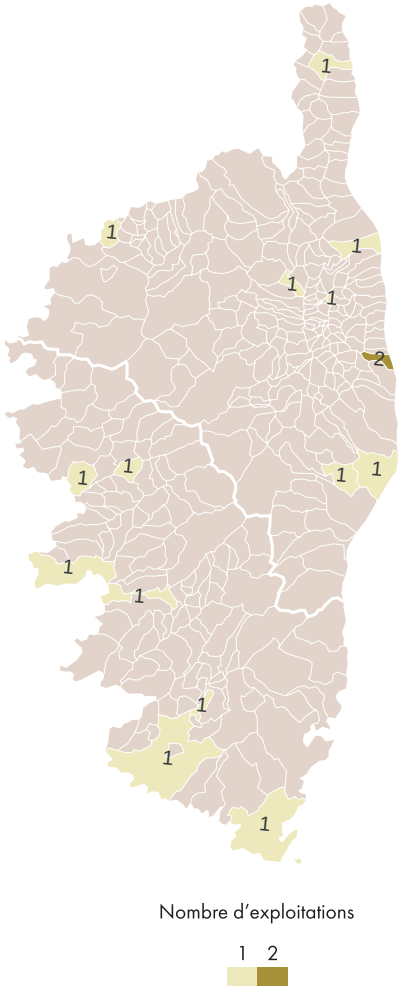

Inter Bio Corse

FOURRAGES/ SURFACES LIÉES À L'ÉLEVAGE

202
PRODUCTEURS

15 %
DES FOURRAGES CORSES
SAU bio/ SAU totale

19 767
HECTARES

+ 1 648 HA /2018
(+ 9 %)

Le parcours (maquis) domine largement les surfaces liées à l'élevage, 14 096 ha contre 5 116 ha pour les prairies naturelles et 555 pour les prairies temporaires.

Avec 202 producteurs en 2019, et 1 648 ha de plus qu'en 2018, les fourrages et surfaces liées à l'élevage progressent en Corse.

59 % des exploitations se trouvent en Corse du Sud avec 11 615 ha, contre 41 % et 8 152 ha en Haute-Corse.

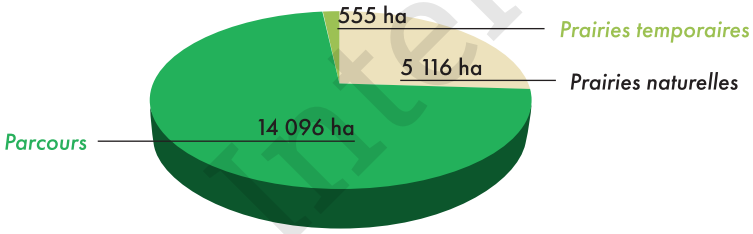

Évolution des surfaces bio par année

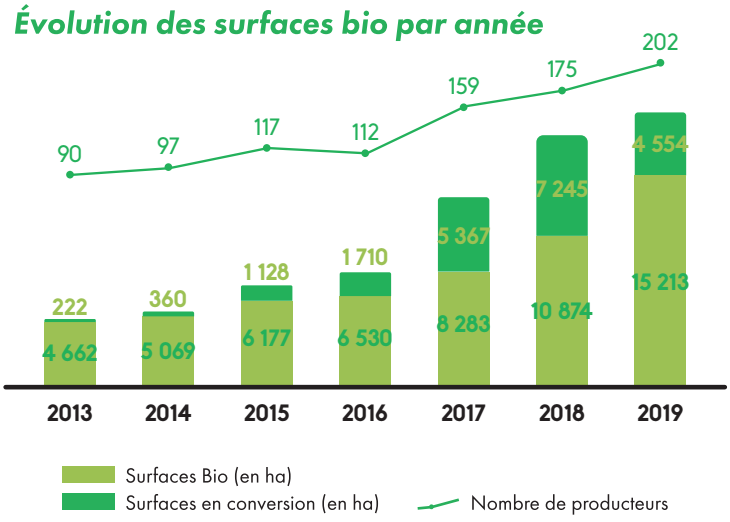

Carte du nombre d'exploitations par commune

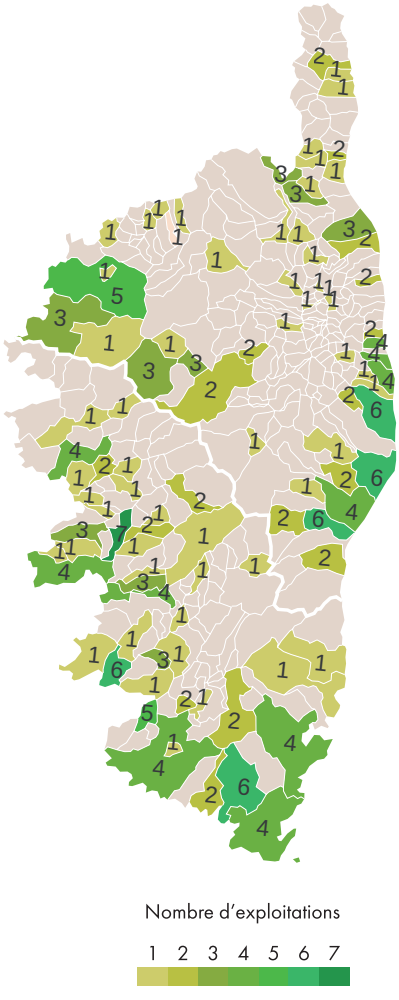

Inter Bio Corse

BOVINS ALLAITANTS

89
ÉLEVEURS

11 %
ÉLEVEURS BIO/
ÉLEVEURS CORSES

3 649
VACHES

+ 6 ÉLEVEURS/2018
(+ 11 %)

Si la filière a fortement progressé en 2017, le nombre d'éleveur bovin augmente toujours mais de manière plus modérée.

Malgré tout on compte 89 éleveurs bovins en 2019, 11 % de plus qu'en 2018.

Les exploitations sont bien réparties en Corse, 54 % se trouvent en Haute-Corse (48) et 46 % en Corse du Sud (41).

Cependant, la filière souffre de difficultés de valorisation de la viande certifiée AB en raison du peu de réseaux coopératifs de commercialisation de viande bio.

La vente directe est alors la voie la plus privilégiée, car elle permet une juste valorisation du produit.

Évolution des surfaces bio par année

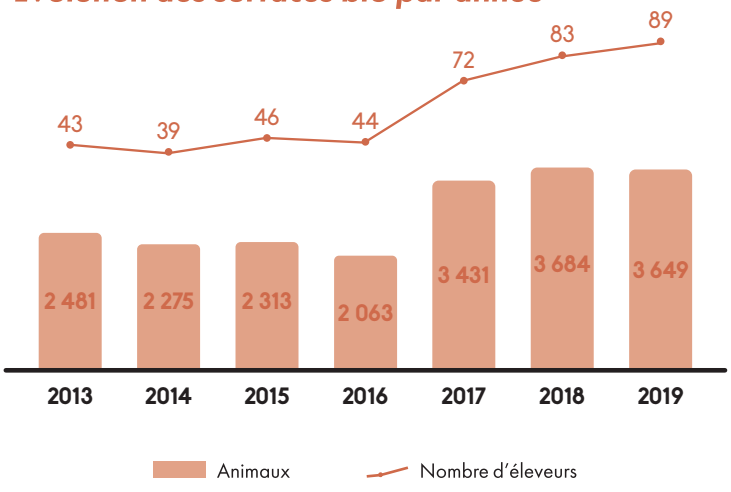

Carte du nombre d'exploitations par commune

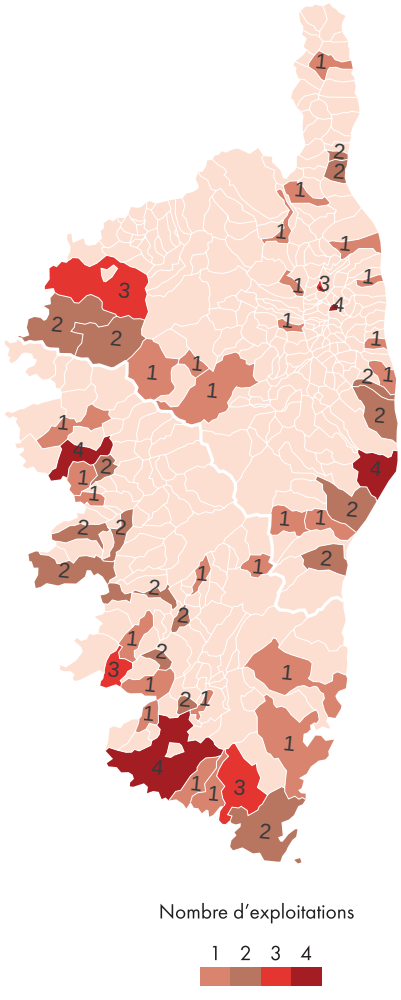

Inter Bio Corse

OVINS

18
ÉLEVEURS

2 %
ÉLEVEURS BIO/
ÉLEVEURS CORSES

1 934
BREBIS

- 1 ÉLEVEUR /2018
(- 5 %)

La filière ovine bio est faiblement représentée (2 % de la filière corse), avec un léger décroit en 2019.

Les éleveurs sont majoritairement dans le sud avec 14 exploitations, contre tout juste 4 exploitations en Haute-Corse.

Malgré tout, la filière se stabilise, ils sont 9 éleveurs d'ovins viande avec 730 animaux et 9 éleveurs d'ovins laitiers avec 1 204 brebis laitières.

La difficulté première de ces éleveurs reste le coût des céréales bio, qui sont très peu produites en Corse, et qui représente une partie non négligeable de l'alimentation des petits ruminants.

Inter Bio Corse

Évolution des surfaces bio par année

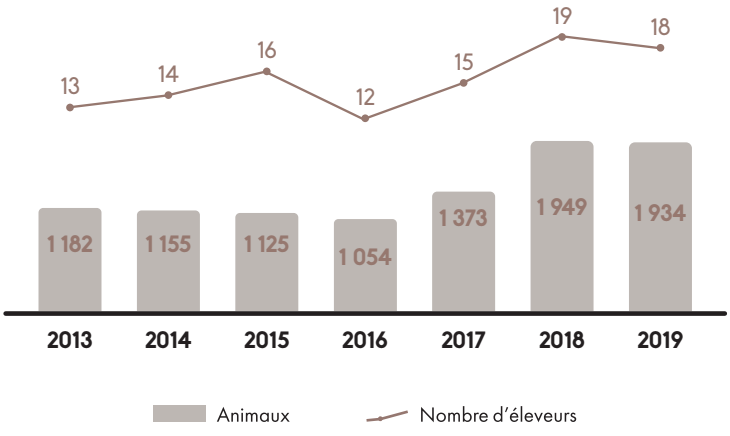

Carte du nombre d'exploitations par commune

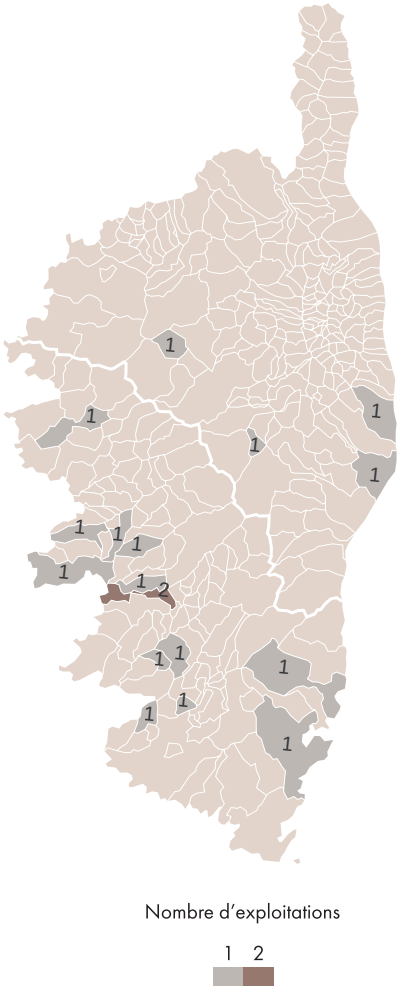

CAPRINS

10
ÉLEVEURS

3 %
ÉLEVEURS BIO/
ÉLEVEURS CORSES

1 129
CHÈVRES

+ 2 ÉLEVEURS /2018
(+ 25 %)

De même que pour la filière ovine, la filière caprine bio se développe timidement en Corse.

Depuis 2016, on en compte 2 éleveurs de plus par année. En 2019 ils sont 10, avec 1 129 chèvres, 25 % de plus qu'en 2018.

Il y a 6 éleveurs en Haute-Corse et 4 en Corse du Sud. La plupart des éleveurs transforment le lait en fromage et pratiquent la vente directe.

La filière caprine bio représente seulement 3 % de la filière caprine totale corse.
C'est aussi pour des raisons économiques liées au surcoût de l'alimentation des animaux en bio que peu de berger se convertissent au bio.

Évolution des surfaces bio par année

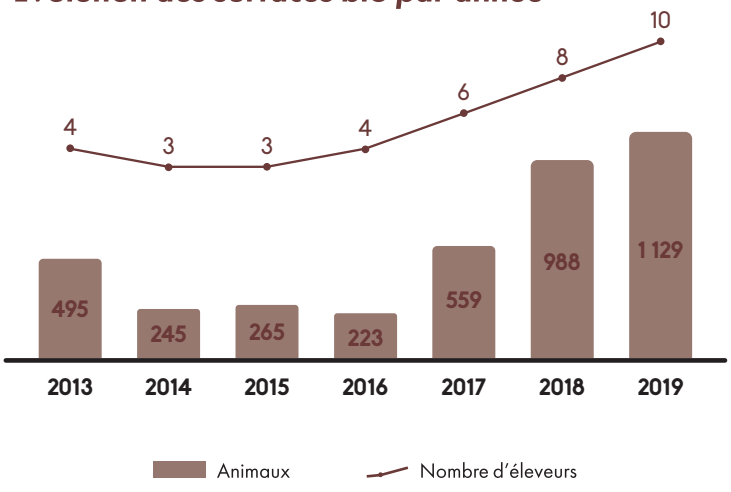

Carte du nombre d'exploitations par commune

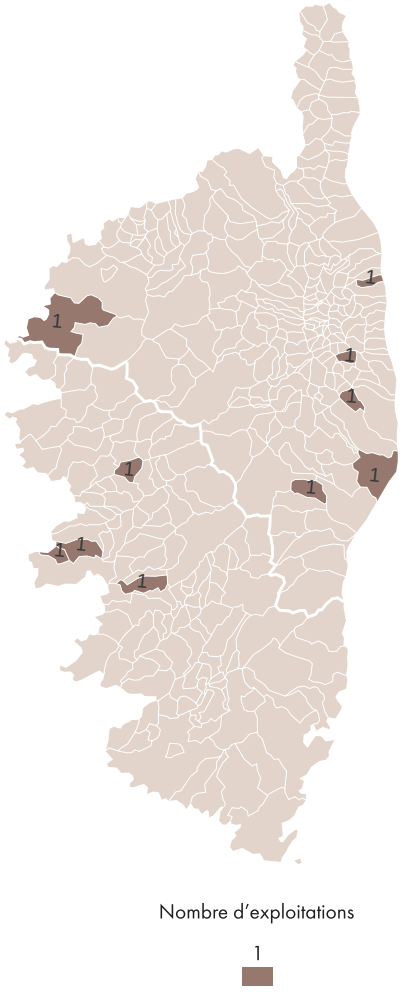

Inter Bio Corse

PORCINS

7
ÉLEVEURS

2 %
ÉLEVEURS BIO/
ÉLEVEURS CORSES

102
TRUIES MÈRES

PAS DE NOUVEAUX ÉLEVEURS /2018

Il n'y a pas de nouvel éleveur en 2019, malgré tout la filière augmente doucement. On compte 15 bêtes de plus qu'en 2018 pour le même nombre d'exploitations.

5 éleveurs sont situés en Haute-Corse, et 2 en Corse du Sud.

L'alimentation de porcins, en quasi-totalité composée de mélange de céréales représente un gros frein au développement de cette filière.

Carte du nombre d'exploitations par commune

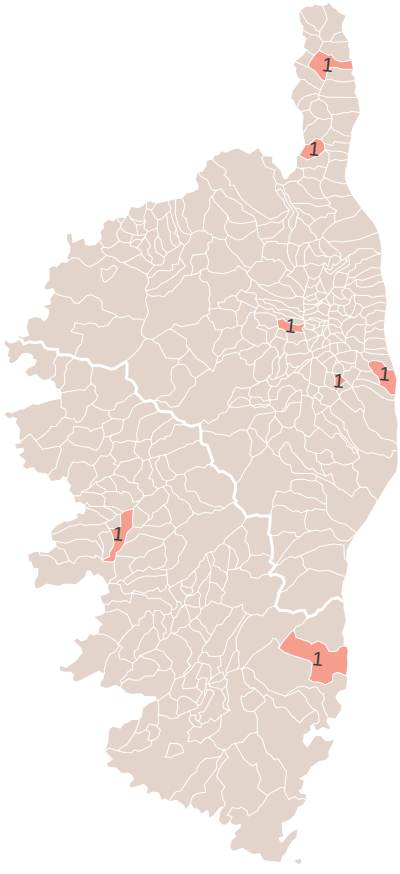

Évolution des surfaces bio par année

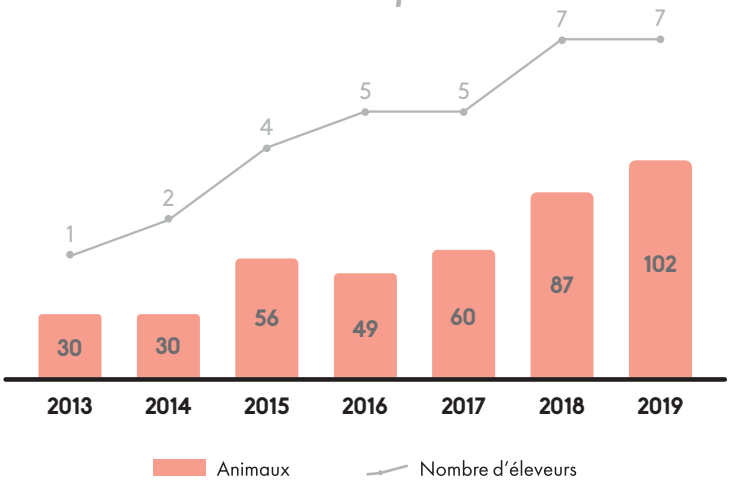

Inter Bio Corse

VOLAILLES

14
ÉLEVEURS

2 %
ÉLEVEURS BIO/
ÉLEVEURS CORSES

13 850
VOLAILLES

+ 5 ÉLEVEURS /2018
(+ 55 %)

Si 2018 a été marquée par l'arrêt d'un producteur, en 2019 la filière évolue de 55 % avec l'arrivée de 5 nouveaux éleveurs.

9 des 14 éleveurs sont situés en Haute-Corse, et 5 en Corse du Sud.

C'est une filière très dynamique, de nombreux porteurs de projets et jeunes agriculteurs choisissent de développer un atelier de poule pondeuse ou de volaille de chair en agricuture biologique.

Cette activité est souvent présente sur des exploitations ayant des cultures végétales tel que le maraîchage ou l'oléiculture.

Évolution des surfaces bio par année

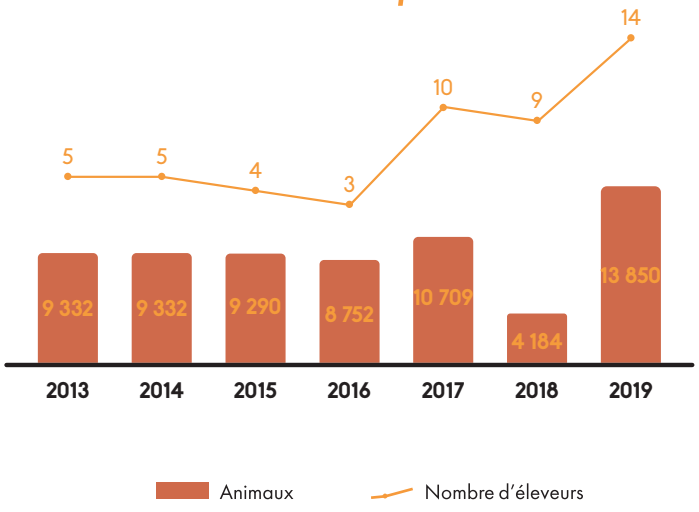

Carte du nombre d'exploitations par commune

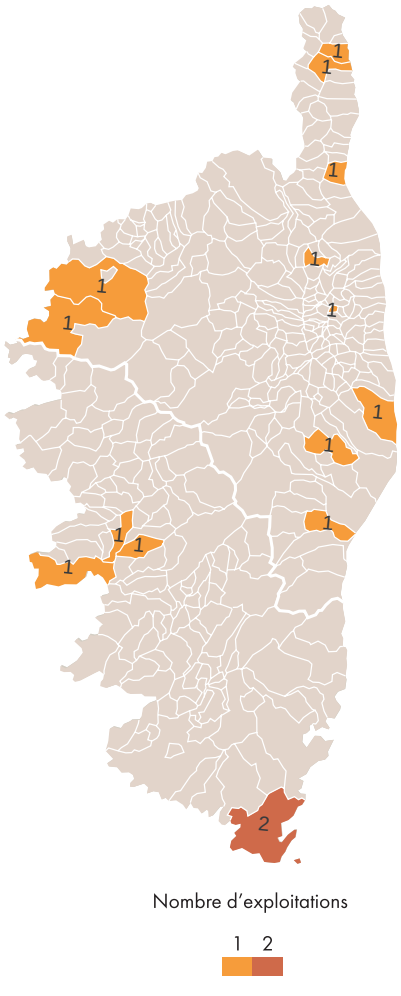

Inter Bio Corse

APICULTURE

17
APICULTEURS

9 %
ÉLEVEURS BIO/
ÉLEVEURS CORSES

1 889
RUCHES

+ 4 APICULTEURS /2018
(+ 31 %)

L'année 2017 marque un tournant dans le développement de la filière apicole, qui va connaître une augmentation légère mais continue.

2019 en est l'exemple avec une hausse de 31 % : 4 nouveaux apiculteurs et 1 889 ruches.
12 apiculteurs sont installés en Haute-Corse, tandis que 5 sont en Corse du Sud.

La filière apicole bio représente 9 % de la filière apicole Corse. Toujours bien structurée avec l'AOP Miel de Corse - Mele di Corsica et un cahier des charges bio similaire à celui de l'AOP, la filière devrait continuer à augmenter au fur et à mesure du temps.

Inter Bio Corse

Évolution des surfaces bio par année

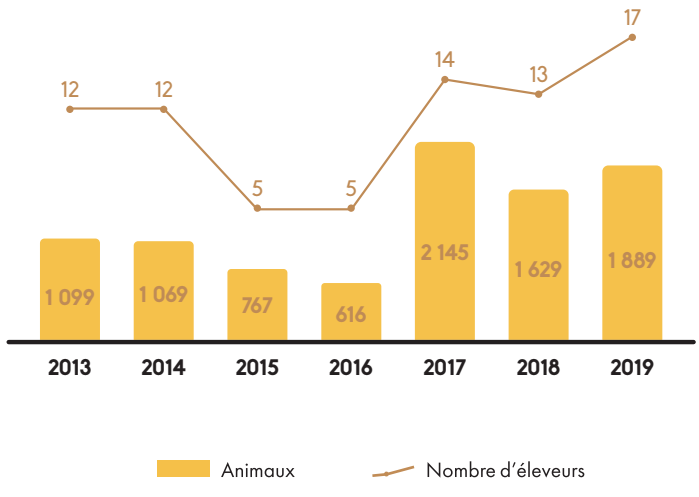

Carte du nombre d'exploitations par commune

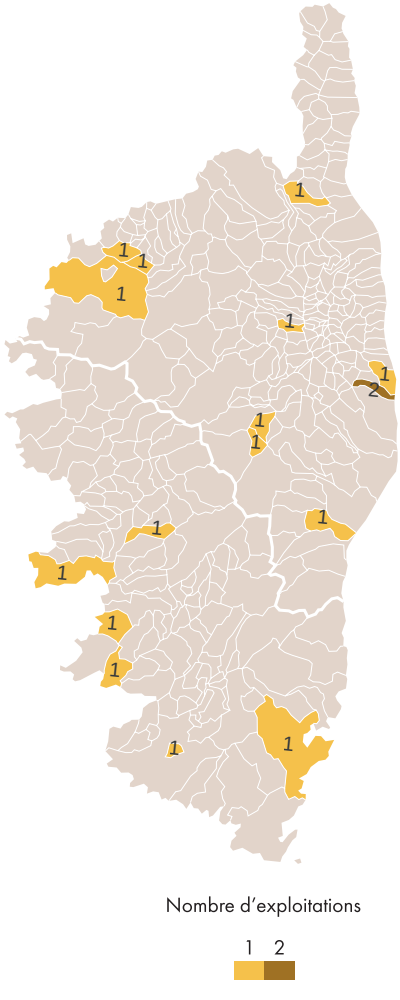

OPÉRATEURS DE L'AVAL

Les opérateurs de l'aval

Le nombre d'opérateurs de l'aval a progressé de 29 % par rapport à 2018. Les transformateurs restent toujours plus nombreux que les distributeurs.

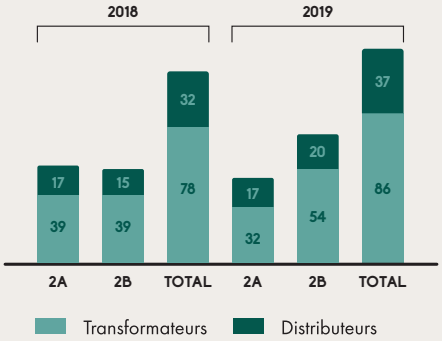

C'est 86 transformateurs et 37 distributeurs qui ont été recensés en 2019.
Ces opérateurs sont situés équitablement entre les deux départements de Corse, malgré tout les transformateurs sont plus nombreux en Haute-Corse, 54 contre 32 en Corse du Sud.

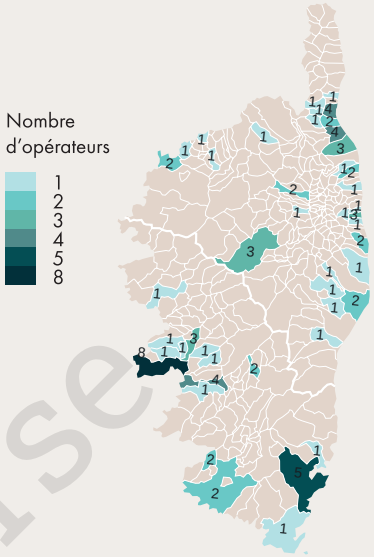

Les différentes activités de l'aval

• Les produits de boulangerie-pâtisserie restent prédominants, passant de 35 % à 52 % ce qui représente plus de la moitié de toutes les autres activités réunies.

• Le reste des activés est dominé par les fruits et légumes, qui ont tout de même baissé (de 23 % à 13 % en une année), la viande, et les boissons qui restent stables dans l'ensemble.

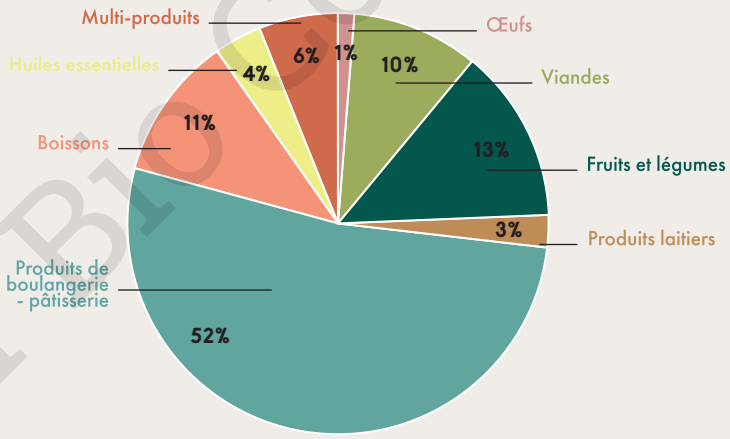

Inter Bio Corse

INTER BIO CORSE

Association à vocation interprofessionnelle de l'agriculture biologique corse

Corsic'Agropôle - 20230 SAN GIULIANO
04 95 38 85 36 | biocorse@gmail.com

L'ÉQUIPE D'INTER BIO CORSE

Coordinatrice : Emilie CLAUDET - eclaudet.biocorse@gmail.com - 06 03 51 30 65
Secrétaire : Evelyne HUGUENIN - secretariat.biocorse@gmail.com - 04 95 38 85 36
Animatrice - conseillère productions végétales (maraîchage, oléiculture) :
Charlotte PORCHIER - maraichage.sud.biocorse@gmail.com - 06 70 66 73 58
Animateurs - conseillers productions végétales (viti, arbo) :
Suzon LAMOTTE, suzon.biocorse@gmail.com - 06 26 04 59 68
Valentin MARIE, valentin.marie.bio@gmail.com - 06 14 26 82 88
Animatrice - conseillère productions animales et PPAM :
Zoé CUXAC, z.cuxac.biocorse@gmail.com - 06 73 70 76 06
Chargée de mission Protect'Agrumes :
Charline LANDERIEUX, c.landerieux.biocorse@gmail.com - 06 32 19 25 41
Chargée de communication :
Marie ANDREANI, communication.biocorse@gmail.com - 06 70 66 71 90

LES ADMINISTRATEURS D'INTER BIO CORSE

Collège amont :
M. Paul BIANCHI (Élevage bovin) - *Président*
Mme Sylvie BOCOGNANO (*Élevage caprin*)
Mme. Muriel GIUIDICELLI - (*Viticulture*)
M. Jacques ABBATUCCI - (*Élevage bovin*)
M. Jean Yves FOIGNET (*Apiculture*)
M. Jérémie VERDEAU (*Maraîchage*)

Collège aval :
SAS Patrick BERGHMAN - Patrick BERGHMAN - *Vice-Président*
SARL Domaine Abbatucci Distribution - Jean Charles ABBATUCCI
Castagna di vallerustie - Laurent VINCENSINI
Magasins La Roulotte - Christa DUREN
OP CAPIC - Jean André CARDOSI

Rédaction : Charline Landerieux | Conception maquette : Marie Andreani

interbiocorse.org Inter Bio Corse inter_bio_corse